

Proche,  
Efficace,  
Solidaire...

- Edition Février 2013 -



**Edito** : Dans cette Feuille de Chou diverse infos dont certaines sont développées sur notre site internet.

Bonne lecture à tous !

## L'austérité illustrée :

Après 2 ans de négociations, la collectivité a renoncé fin 2012 à mettre en place une participation employeur aux frais de mutuelles et prévoyance. La raison avancée est liée à un contexte économique difficile qui ne permettrait pas de financer ce type de mesure.

A présent, la collectivité veut nous imposer les ratios d'avancement de grade les plus bas depuis 5 ans. Ils n'atteignent même pas les 20 % de moyenne. Sur cette base, ce serait plus de 80 % des agents éligibles à avancement qui seront bloqués dans leur carrière en 2013.

Une réflexion est engagée sur le devenir des restaurants administratifs à Versailles, encore et toujours pour en diminuer les coûts.

Lors de réorganisations, nous constatons la mise en œuvre de suppression de postes.

Nationalement, le gel du point d'indice est encore une fois annoncé.

Nous ne pouvons pas accepter ces mesures d'austérité à tous niveaux. D'autres choix sont possibles et peuvent être financés. Sur chacun des aspects de ces politiques d'austérité, la CGT est force de proposition et mobilisée pour refuser de toucher le fond !



## Congés 2013 :



Lors du Comité Technique Paritaire du 21 février nous aurons à nous prononcer sur les jours exceptionnels 2013. La collectivité propose de fixer les 3 jours du CG les 10 mai, 16 août et 24 décembre.

Notons qu'en mai, avec les jours fériés et le WE cela induira une fermeture des services du 8 au 12 mai.

En décembre, le jour proposé le 24.12.13 entraînera des difficultés pour l'organisation des services et les prises de congés sur les vacances de Noël.

⇒ Nous demanderons plus de souplesse avec le choix du jour du CG à poser autour du 25.12 ou du 01.01.

## Résorption de l'emploi précaire :

Ce dossier avance. Plusieurs étapes sont franchies, d'autres restent à obtenir...

Fin 2012 une cinquantaine de CDI ont été obtenus.

Au CTP du 21.02.13 le principe de 161 titularisations doit être voté. Ce chiffre correspond au maximum possible dans le cadre de la loi de mars 2012 en prenant en compte les réponses des agents au courrier transmis par la DRH.

Nous pouvons aller encore plus loin et demandons un plan de titularisation pour tout les agents de catégorie C sur emploi permanent au 1<sup>er</sup> grade de leur filière. Notre démarche syndicale engagée depuis plusieurs années porte ces fruits, nous restons mobilisés sur ce dossier très important.

⇒ Plus d'infos en ligne sur le site CGT.



## Formation syndicale :

Le savez-vous ? Chaque agent a le droit à 12 jours de formation syndicale par an.

Des formations sont régulièrement organisées pour les syndiqués CGT (formations accueil, 1<sup>er</sup> niveau, 2<sup>ème</sup> niveau, journées d'étude sur des thèmes spécifiques...).

Nous organisons également des formations ouvertes aux non-syndiqués.

Ainsi, le jeudi 18 avril nous organisons une conférence thématique à l'IFSY intitulée : « *Le travail social est-il encore possible ?* » avec un intervenant qualifié. Cette conférence est ouverte à tous les agents qui s'interrogent sur l'évolution du travail social et la question du sens. Pour y participer, il est indispensable de s'inscrire auprès de nous avant le 15 mars 2013.

Pour s'inscrire rien de plus simple : soit nous retourner le petit coupon ci-dessous, soit nous faire un mail à [cgt@yvelines.fr](mailto:cgt@yvelines.fr). Les places sont limitées, dépêchez-vous !

Nous organisons régulièrement des « formation accueil » de présentation du syndicat CGT pour celles et ceux qui souhaitent mieux connaître notre organisation syndicale, nos valeurs, fonctionnement etc... Cette formation se déroule sur une journée à Versailles.

Si vous souhaitez y participer, contactez-nous par le bulletin ci-dessous !

*Face aux nombreux enjeux soulevés, ne restons pas isolés.*

*Ensemble, nous pourrons nous faire entendre pour obtenir des avancées sociales pour tous !*



### Bulletin de contact et syndicalisation :

Je souhaite :  prendre contact     me syndiquer     participer à une formation d'accueil  
 participer à la formation « *Le travail Social est-il encore possible ?* » du 18.04.13.

Nom – Prénom :

.....

Adresse personnelle :

.....

Service : .....

Téléphone : ..... Email : .....

**Bulletin à retourner à :**

**Syndicat CGT** 3, rue Saint Charles 78000 Versailles  
([cgt@yvelines.fr](mailto:cgt@yvelines.fr), fax : 01.39.07.81.88, tel 06.71.78.55.10.)